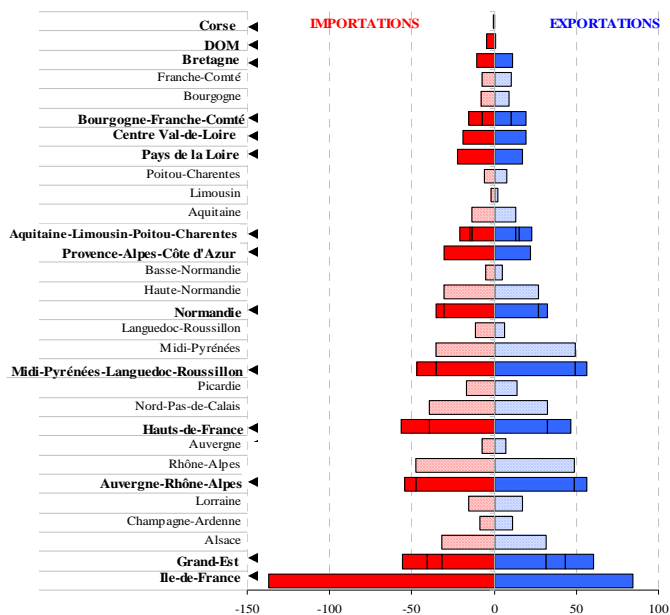




Un rééquilibrage régional du commerce extérieur

Le nouveau découpage régional, en application depuis le 1^{er} janvier 2016, permet l'émergence de zones plus homogènes en termes de commerce extérieur. Si l'Ile-de-France reste un poids lourd dans les échanges, quatre nouvelles régions de taille intermédiaire arrivent en pôle position (Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France et Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon). Il s'agit notamment de zones frontalières et aéroportuaires, plus naturellement tournées vers l'extérieur. Certaines régions affichent une forte spécialisation sectorielle de leurs échanges, largement corrélée avec le tissu industriel local. C'est notamment le cas de la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, portée par l'aéronautique.

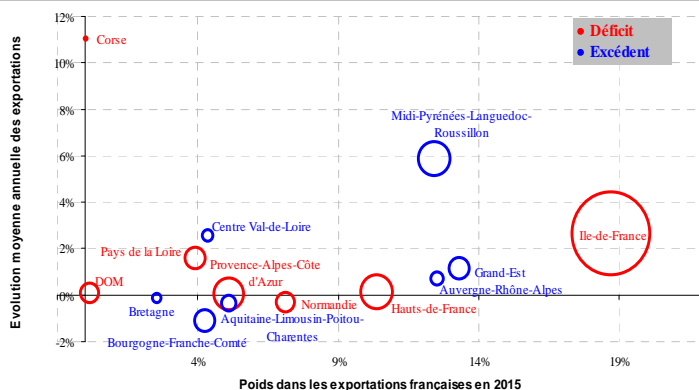
Graph.1 : Ventilation par région des exportations et des importations en 2015 (en milliards)



Source : Douanes.

Guide de lecture : La nouvelle région Grand-Est (fusion des 3 anciennes régions : Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne) est la deuxième région exportatrice avec 60 milliards d'euros en 2015.

Graph.2 : Croissance moyenne des exportations des régions entre 2011 et 2015, poids dans les exportations françaises et solde commercial en 2015



Source : Douanes.

Guide de lecture : En 2015, les exportations de la région Ile-de-France représentent 18,7 % des ventes françaises. Elles ont progressé de 2,6 % en moyenne annuelle entre 2011 et 2015. Cette région enregistre le plus gros déficit (-52 milliards en 2015), tandis que Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon est excédentaire (+9,4 milliards).

De 22 à 13 régions métropolitaines

La loi du 16 janvier 2015 a pour conséquence de réduire le nombre de régions métropolitaines de 22 à 13, à compter du 1^{er} janvier 2016. Sept nouvelles régions résultent de fusions d'anciennes (Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, Normandie, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Bourgogne-Franche-Comté), alors que six autres ne changent pas de délimitations (Ile-de-France, PACA, Pays de la Loire, Centre Val-de-Loire, Bretagne et Corse). Par ailleurs, les départements/régions ultramarins sont regroupés en DOM.

Les flux commerciaux régionaux sont définis à partir du département d'expédition initiale de la marchandise pour les exportations et du département de destination effective de la marchandise pour les importations. Ils sont néanmoins à interpréter avec prudence car ils ne correspondent pas nécessairement au département de production ou de consommation des marchandises.

Des échanges régionaux plus homogènes

Ce nouveau découpage voit l'émergence de vastes ensembles, dont le poids dans les échanges extérieurs de la France est plus homogène. Les flux commerciaux restent néanmoins dominés par la région Ile-de-France, qui concentre 18,7 % des exportations et 26,9 % des importations françaises en 2015.

Cependant, la fusion des anciennes régions permet l'émergence d'un premier groupe de quatre régions de taille intermédiaire plus homogènes en termes de commerce extérieur. Le Grand-Est, avec 13,3 % des exportations et 11,0 % des importations, est désormais comparable à l'Auvergne-Rhône-Alpes, aux Hauts-de-France et au Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon.

Un deuxième groupe englobe sept régions, avec un poids plus faible dans les échanges (entre 3 % et 7 %). Il comprend des nouvelles régions (Normandie, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Bourgogne-Franche-Comté) qui font désormais jeu égal avec les régions sans changement de périmètre (PACA, Pays de la Loire, Centre Val-de-Loire et Bretagne). En dernière position viennent la Corse et les DOM dont le poids dans les échanges de la France est modeste et marqué par un déséquilibre en faveur des importations.

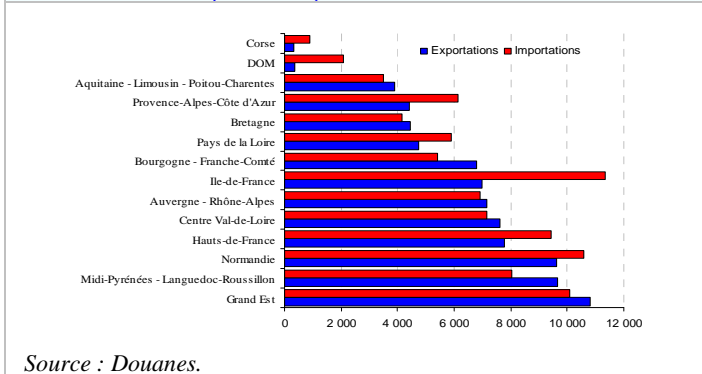
L'Ile-de-France génère à elle seule l'essentiel du déficit français en 2015 (-52 milliards, contre -59 milliards pour la France). Si les Hauts-de-France enregistrent le second déficit régional (-9,8 milliards), les autres régions déficitaires correspondent aux grandes zones portuaires (Le Havre, Marseille et Dunkerque) et aéroportuaires (Roissy). A l'autre extrémité, la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon dégage un excédent de +9,4 milliards. Cette région se distingue en effet par le dynamisme de ses exportations (+5,9 % en moyenne annuelle depuis 2011), tirées par l'aéronautique.



Un éventail plus resserré des échanges par habitant

Les exportations et les importations rapportées au nombre d'habitants donnent également une idée de l'ouverture aux échanges des régions. On voit ainsi de fortes disparités régionales, marquées par un net avantage aux régions frontalières et aéroportuaires, qui correspondent aux régions de taille intermédiaire. L'écart entre régions des exportations par habitant (comme des importations par habitant) varie dans une fourchette de 1 à 3. Les exportations de l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes s'élèvent ainsi à 3 900 euros par habitant, contre 10 800 euros pour le Grand-Est.

Graph.3 : Répartition des exportations et des importations par habitant en 2015 (en euros)



Source : Douanes.

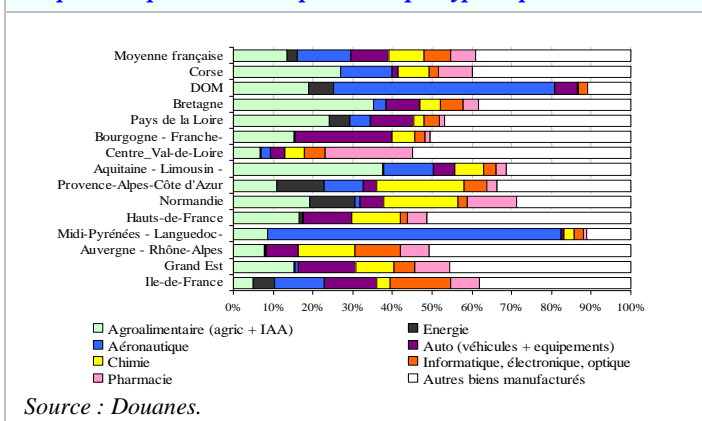
En termes de flux par habitant, l'Ile-de-France est reléguée au septième rang à l'exportation mais conserve la première place à l'importation, avec 11 300 euros (contre 10 600 euros pour la Normandie).

Les quatre régions de taille intermédiaire se classent aux premières places même si la région Auvergne-Rhône-Alpes, plus peuplée, recule légèrement, tandis que la Normandie se hisse au troisième rang. En revanche, certaines régions comme l'Aquitaine et la Bretagne, faiblement dotées d'infrastructures de fret, apparaissent moins ouvertes aux échanges.

Un degré de spécialisation sectorielle inégal

La région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon se distingue par un degré de spécialisation très élevé, en raison de l'importance des échanges aéronautiques : ils représentent 74 % des exportations de la région et 56 % de ses importations. Malgré un poids modeste dans le commerce extérieur français, les exportations aéronautiques sont également dominantes dans les DOM (lancement de satellites depuis la base spatiale de Kourou).

Graph.4 : Répartition des exportations par type de produits en 2015



Source : Douanes.

Si l'Ile-de-France se caractérise par une grande diversité des produits échangés, les produits informatiques et électroniques y occupent la première place (15 % des exportations et 19 % des

importations). La région francilienne représente 43 % des ventes et 57 % des achats de la France pour ce type de produit.

D'une manière générale, la spécialisation sectorielle dépend étroitement du tissu industriel régional. La présence de complexes pétro-chimiques sur les façades maritimes (Normandie, PACA, Pays de la Loire et DOM) conditionne ainsi les importations d'hydrocarbures. Ces sites génèrent en effet l'essentiel des échanges de pétrole raffiné, mais également ceux de chimie (Rhône-Alpes, Grand-Est, Hauts-de-France, Normandie, PACA).

De même, plus de 80 % des exportations automobiles sont réalisées par cinq régions (Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est), où sont implantés les constructeurs automobiles ainsi que les grands équipementiers. Pour la pharmacie, six régions réalisent 90 % des échanges (Ile-de-France, Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre Val-de-Loire, Normandie, Hauts-de-France).

Enfin, certaines régions sont fortement spécialisées dans l'agroalimentaire (produits agricoles et produits des industries agroalimentaires), soit 31 % des exportations de la Bretagne, 27 % de la Corse, 24 % des Pays de la Loire et 38 % de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Le Grand-Est, pourtant davantage spécialisé dans les échanges de biens manufacturés, est le premier exportateur de produits agroalimentaires (Champagne) devant la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (vins et spiritueux).

Les régions frontalières davantage tournées vers l'UE

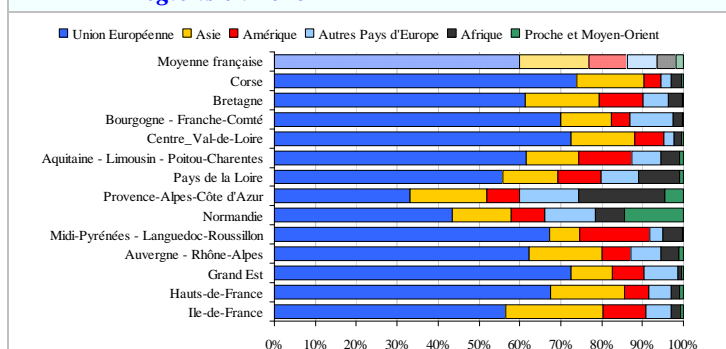
Les régions frontalières commercent principalement avec l'Union européenne. C'est notamment le cas du Grand-Est, des Hauts-de-France et d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Les régions les plus enclines à échanger avec les pays lointains sont celles qui disposent de grands ports de marchandises ou d'un aéroport de fret international. L'Ile-de-France est ainsi la région dont les destinations sont les plus diversifiées, de même que la Normandie (ports du Havre et de Rouen) et PACA (port de Marseille). Cette dernière région échange plus que les autres avec l'Afrique, du fait de sa proximité géographique.

La spécificité aéronautique de la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon explique l'orientation privilégiée de ses ventes vers les pays tiers (Asie, Amérique, Proche et Moyen-Orient). De même, la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes exporte plus vers l'Amérique que les autres régions françaises, en lien avec la structure de ses exportations dominées par les boissons (vins et Cognac à destination des Etats-Unis).

A l'importation, ce sont les régions dotées de complexes pétroliers (Normandie, PACA et Pays de la Loire) qui se démarquent avec une sur-représentation du Proche et Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Europe hors UE.

Graph.5 : Répartition géographique des exportations des régions en 2015



Source : Douanes.